

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 10 OCTOBRE 2016 A 20 HEURES

Sous la présidence de **Monsieur Christian SUTTER, Maire d'ILLFURTH**

Présents :

Messieurs et Mesdames : **Benoît GOEPFERT** , **Fabienne BAMOND**, **Jean WEISENHORN**, **Pierre Paul KIENTZ** , **Bertrand MARCONNET**, **Renée SIMON**, **Francis BOCHENEK**, **Régine DOLLE** à partir du point 3b, **Véronique GEHIN**, **Benoît WOLF**, **Anne SEITHER**, **Pierre LEHE**, **Anne-Catherine SCHOENIG**, **Emilie ERISMANN**, **Carine TSCHIEMBER** à partir du point 4b

Absents excusés et ont donné procuration : Messieurs et Mesdames
Danielle BUHLER à Pierre Paul KIENTZ, **Jean KLEIBER** à Benoit WOLF, **Christian SCHIRLIN** à Francis BOCHENEK, **Régine DOLLE** à Véronique GEHIN, **Christine BERNARD** à Benoit GOEPFERT, **Myriam TOLLINI/SUTTER** à Anne-Catherine SCHOENIG, **Carine TSCHIEMBER** à Pierre LEHE, **Pierre GANSER** à Emilie ERISMANN

Secrétaire de séance : Madame Andrée HORN

La majorité des membres en fonction étant présents, les délibérations du conseil municipal sont valables.

Monsieur le maire ouvre la séance à 20 heures en souhaitant la bienvenue au public et aux conseillers.

Il adresse les félicitations en son nom et au nom du conseil à Monsieur Bertrand MARCONNET qui vient d'être ordonné diacre.

Le maire demande à rajouter à l'ordre du jour la demande de subvention reçue de l'Association Art et Musique Saint Martin.

L'ordre du jour est modifié comme suit :

- 1) Forêt : état de prévisions des coupes 2017
- 2) Approbation du procès-verbal de la séance du 12 septembre 2016
- 3) FINANCES
 - a) Subventions aux associations
 - b) Budget principal : crédits supplémentaires
- 4) Rapports d'activités 2015
 - a) Syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable de Heimsbrunn et environs
 - b) Communauté de communes du secteur d'Illfurth
- 5) PADD – projet d'aménagement et de développement durable
- 6) Divers

---oOo---

1) FORET – état de prévisions des coupes 2017

Le maire accueille Monsieur Olivier DAUVERGNE, technicien ONF, et lui cède la parole. Monsieur DAUVERGNE rappelle que l'état de prévisions des coupes est basé sur le plan d'aménagement forestier, approuvé par le conseil municipal en 2003 et valable jusqu'en 2020. Il énumère les parcelles concernées et leur localisation. Ces coupes représentent 2 451 m³. Il propose de reporter la coupe de la parcelle 13 dont le volume est estimé à 466 m³. La recette prévisionnelle attendue est de 40 200 €. Il précise que le frêne se maintient malgré la maladie.

DELIBERATION : FORET COMMUNALE

**Programme des travaux d'exploitation
Etat de prévision des coupes – année 2017**

Vu le code général des collectivités territoriales

Vu le programme prévisionnel des travaux d'exploitations présenté par Monsieur Olivier DAUVERGNE, agent ONF

Après en avoir délibéré

Le conseil municipal

Pour 22

Contre 0

Abstention 0

DECIDE de reporter la coupe de la parcelle 13, volume estimé à 466 m³, recette brute estimée à 21 910 €, recette nette estimée à 12 290 €

APPROUVE le programme des travaux d'exploitation – état des prévisions des coupes 2017 concernant la forêt communale estimé à 1985 m³

PREND acte que le bilan net prévisionnel sera de 40 986 € HT

CHARGE monsieur le maire de la signature de ce programme.

--

Madame Renée SIMON demande si le bois de chauffage ne pourrait pas être livré plus tôt. Monsieur DAUVERGNE répond que tout dépend de la météo, cette année, pas de fortes gelées mais beaucoup de pluie rendant le débardage impossible car on ne souhaite pas dégrader les chemins.

Monsieur Benoit WOLF signale qu'un panneau d'interdiction de circuler est mal placé (après le noyer) car quand on l'aperçoit, il n'y a pas de place pour faire demi-tour. Il faudrait l'avancer à l'entrée du massif.

Avant de clore, monsieur DAUVERGNE précise que le programme des travaux sera à approuver prochainement et que les travaux de curage du bassin de retenue des eaux de pluie seront effectués au printemps.

Le maire remercie monsieur Olivier DAUVERGNE qui prend congé.

---oOo---

2) Approbation du procès-verbal de la séance du 12 septembre 2016

Le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 12 septembre 2016 est soumis pour approbation. Monsieur Benoit WOLF précise, concernant le point 5, chemin des Vignerons approbation des marchés, qu'il a voté contre l'exécution des travaux du chemin des Vignerons et qu'il s'est abstenu pour l'approbation des marchés. Après cette mise au point, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité et signé par tous les conseillers présents.

---oOo---

3) FINANCES

a) Subventions aux associations

Le football club d'Illfurth et le CCSM Basket d'Illfurth ont déposé leur bilan financier pour la saison 2015/2016, en vue du versement de la subvention de fonctionnement aux clubs sportifs.

Le crédit inscrit au budget principal 2016, page 31, subvention n° 25 se monte à 8 000 €.

Le maire propose de répartir ce montant, à part égale, entre les deux clubs.

DELIBERATION : VOTE DE SUBVENTIONS

Vu le code général des collectivités locales

Vu la subvention n° 25, subvention de fonctionnement à répartir aux clubs sportifs, de 8 000 €, (huit mille euros) inscrite au budget principal 2016 (page 31)

Vu le décompte financier du cercle Saint-Martin basket

Vu le décompte financier du football club d'Illfurth

Le Conseil municipal

Pour **22**
Contre **0**
Abstention **0**

DECIDE d'accorder une subvention de 4 000 € (quatre mille euros) au cercle Saint Martin – basket – d'Illfurth

DECIDE d'accorder une subvention de 4 000 € (quatre mille euros) au football club d'Illfurth.

L'association Art et Musique Saint-Martin d'Illfurth, par courrier du 1^{er} octobre, sollicite à nouveau la commune pour l'attribution d'un prix destiné au palmarès du 27^e salon de peinture et de sculpture qui aura lieu les 12 et 13 novembre prochains.

Le maire propose le même montant que les années précédentes soit : 350 €.

Délibération : VOTE DE SUBVENTIONS

Vu le code général des collectivités locales

Vu le crédit restant à affecter de 1 939 € - article 6574 du budget 2016

Vu la demande de l'association Art et Musique Saint-Martin d'Illfurth pour l'attribution d'un prix destiné au palmarès du salon de peinture 2016

Après délibération

Le Conseil municipal

Pour **22**
Contre **0**
Abstention **0**

DECIDE d'accorder une subvention de 350 € (trois cent cinquante euros) à l'association Art et Musique Saint-Martin d'Illfurth, à l'occasion du salon de peinture 2016

PREND acte qu'il reste un crédit de 1 589 € à affecter à l'article 6574 du budget principal 2016

Arrivée de Madame Régine DOLLE

b) Budget principal 2016 – crédits complémentaires

Les crédits inscrits en fonctionnement, dépenses, au chapitre 11, concernant les travaux de voirie et de bâtiments ont été dépassés suite à des travaux urgents et imprévus. Le maire précise que les travaux de points à temps et de marquage au sol seront réalisés sous peu et qu'à la salle polyvalente, un mur mitoyen de la chaufferie s'est fissuré et déplacé et doit être refait au plus tôt.

Il propose d'augmenter ce chapitre de 23 000 € en inscrivant :

Chapitre 11 – prévu 495 800 € + 23 000 € = 518 800 €

3 000 € à l'article 615221 – Bâtiments - prévu 50 000 € + 3 000 € = 53 000 €

20 000 € à l'article 615231 – voirie - prévu 65 000 € + 20 000 € = 85 000 €

D'augmenter les recettes de fonctionnement de 23 000 €

CHAPITRE 013 – prévu 2 000 € + 16 000 € = 18 000 €

Article 6419 – remboursement sur rémunération – prévu 1 000 € + 15 000 € = 16 000 €

Article 6459 – remboursement de charges sociales – prévu 1 000 € + 1 000 € = 2 000 €

CHAPITRE 70 – prévu 97 500 € + 5 000 € = 102 500 €

Article 7022 – coupes de bois 25 000 € + 1 000 € = 26 000 €

Article 70311 - concession cimetière 2 500 € + 2 000 € = 4 500 €

Article 70323 – redevance domaine public 10 000 € + 2 000 € = 12 000 €

CHAPITRE 75 – prévu 56 000 € + 2 000 € = 58 000 €

Article 752 – revenus des immeubles 50 000 € + 2 000 € = 52 000 €

Délibération : BUDGET PRINCIPAL 2016 – décision modificative n° 5

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14

Vu le budget principal 2016

Vu les propositions du maire

Après en avoir délibéré

Le conseil municipal, à l'unanimité

AUTORISE la décision modificative suivante

FONCTIONNEMENT – DEPENSES

Chapitre 11 – prévu 495 800 € + 23 000 € = 518 800 €

3 000 € à l'article 615221 – Bâtiments - prévu 50 000 € + 3 000 € = 53 000 €

20 000 € à l'article 615231 – voirie - prévu 65 000 € + 20 000 € = 85 000 €

FONCTIONNEMENT – RECETTES

CHAPITRE 013 – prévu 2 000 € + 16 000 € = 18 000 €

Article 6419 – remboursement sur rémunération – prévu 1 000 € + 15 000 € = 16 000 €

Article 6459 – remboursement de charges sociales – prévu 1 000 € + 1 000 € = 2 000 €

CHAPITRE 70 – prévu 97 500 € + 5 000 € = 102 500 €	
Article 7022 – coupes de bois	25 000 € + 1 000 € = 26 000 €
Article 70311 - concession cimetière	2 500 € + 2 000 € = 4 500 €
Article 70323 – redevance domaine public	10 000 € + 2 000 € = 12 000 €
CHAPITRE 75 – prévu 56 000 € + 2 000 € = 58 000 €	
Article 752 – revenus des immeubles	50 000 € + 2 000 € = 52 000 €

---oOo---

4) RAPPORTS D'ACTIVITES 2015

Les conseillers ont été destinataires des rapports.

a) Syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable de Heimsbrunn et Environs

Délibération : Présentation du rapport annuel 2015 sur le prix et la qualité du service public de l'eau

VU le rapport établi par le syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable de Heimsbrunn et environs

APRES avoir entendu les explications fournies par Monsieur le Maire,

APRES en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité

PREND acte du rapport annuel 2015 sur le prix et la qualité du service public de l'eau.

Arrivée de Madame Carine TSCHIEMBER

b) Communauté de communes du secteur d'Illfurth

Monsieur Bertrand MARCONNET félicite la qualité du rapport.

Délibération : Présentation du rapport d'activités 2015 de la communauté de communes du secteur d'Illfurth

VU le rapport établi par la communauté de communes du secteur d'Illfurth

APRES avoir entendu les explications fournies par Monsieur le Maire,

APRES en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité

PREND acte du rapport d'activités 2015 de la CCSI.

---oOo---

5) Projet d'aménagement et de développement durable (PADD)

Le maire rappelle que le PADD est une pièce politique importante qui définit les orientations d'urbanisme et d'aménagement pour les quinze ans à venir.

Il demande aux conseillers de vérifier que ce document traduit ce que l'on souhaite pour Illfurth et notamment notre rôle de bourg centre et précise que nos remarques et observations seront transmises à la communauté de communes.

Le PADD a fait l'objet de nombreux débats, échanges et de concertation et la population a été associée par le biais du groupe de travail citoyen.

Le document est visionné point par point.

Le PADD est présenté en 5 axes :

AXE 1 – Un territoire entre ville et campagne

AXE 2 – Un territoire accueillant

Axe 3 – Un territoire connecté

Axe 4 – un territoire dynamique

Axe 5 – Un territoire durable

Le maire informe qu'une réunion publique aura lieu le 3 novembre prochain à la maison des œuvres.

Délibération : Plan d'aménagement et de développement durable

La communauté de communes du secteur d'Illfurth a prescrit la mise en révision générale du plan local d'urbanisme intercommunal

Ce document fixe l'économie générale, exprime l'intérêt général et les orientations politiques à mettre en œuvre sur le territoire. Il est une pièce indispensable du dossier final, dont la réalisation est préalable à sa révision et qui doit justifier le plan de zonage et le règlement d'urbanisme, par des enjeux de développement et des orientations d'aménagements.

Les orientations du PADD doivent être soumises en débat au conseil municipal conformément à l'article L153-12 du code de l'urbanisme qui stipule qu'un débat ait lieu au sein du conseil municipal sur les orientations générales du PADD au plus tard deux mois avant l'examen du projet du PLUi.

Le projet de PADD est présenté au conseil municipal.

Le conseil municipal

après avoir débattu des orientations générales du PADD

DEMANDE de prendre en compte deux modifications concernant l'axe 1,

- Chapitre : Conforter le rôle de pôle principal d'Illfurth
Dernier point : rechercher la création d'une place commerçante **dans le centre de la commune** en recherchant le meilleur équilibre..... (au lieu de dans le secteur de la Grand'rue et de la route de Mulhouse)
- Chapitre : Marquer les « portes d'entrée » du territoire
Mettre en valeur les entrées des villages **d'Illfurth**, de Hochstatt.....

PREND acte que ce projet sera soumis aux personnes publiques associées le 17 octobre prochain.

APPROUVE le projet de PADD tel que présenté, sous réserves des remarques des personnes publiques associées.

---oOo---

6) DIVERS

Remerciements

Les remerciements reçus en mairie de :
Madame Suzanne WOLF née BURG, 90 ans
Madame Eliane DIETMANN, 85 ans

Statuts de la communauté de communes du secteur d'Illfurth

Les statuts modifiés n'ont pu être diffusés lors du dernier conseil et ont été envoyés à chaque conseiller. Aucune remarque n'a été formulée, la délibération a été validée.

Multi accueils

Le maire propose de visiter les locaux les 26 ou 27 octobre en début d'après-midi.

Séminaire

Le prochain séminaire est prévu le samedi 14 janvier 2017 de 8h30 à 13 heures avec à l'ordre du jour : bilan de mi-mandat, visites des bâtiments communaux techniques

Accessibilité

Un chiffrage sera demandé à l'ADAUHR pour les travaux d'accessibilité de l'école élémentaire et les travaux d'accessibilité et de réaménagement de la mairie.

Conseil municipal des enfants

Les élections auront lieu les 18 et 19 octobre prochains. Les conseillers sont sollicités pour assurer une permanence.

Marché

Monsieur Jean WEISENHORN informe de la création d'un marché le dimanche matin, pendant 12 semaines, du 23 avril au 7 juillet 2017.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, le maire clôt la séance à 22h20.